

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

« LA TAXE D'APPRENTISSAGE DE VOTRE ENTREPRISE PARTICIPE DIRECTEMENT
A LA QUALITE DE LA FORMATION »

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE. NOUS POURRONS AINSI VERIFIER QUE VOTRE DECISION EN
FAVEUR DE NOTRE ETABLISSEMENT A BIEN ETE RESPECTEE.

A renvoyer à :

Institut de Formation aux Professions de Santé – IFPS –
Service taxe d'apprentissage
16 Rue du Bachellet – 38300 BOURGOIN-JALLIEU

N° UAI : 038 2666 S

ENTREPRISE :	
ADRESSE :	
TELEPHONE :	
NOM de la personne décidant du versement de la taxe d'apprentissage :	
FONCTION :	
E-mail :	

S'engage à verser la partie Hors Quota de la taxe d'apprentissage à :

- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
 l'Institut de Formation des Aide-Soignants

Pour un montant de : €

- par chèque à l'ordre du TRESORERIE HOSPITALIERE NORD ISERE
 par virement (RIB en annexe)

Par l'intermédiaire de l'organisme collecteur suivant :

Fait à	Signature
Le	Cachet de l'Entreprise



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

€

Cadre réservé au destinataire du relevé

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc.)

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30001	00879	I3890000000	38	BANQUE DE FRANCE SOB - 2310 DGSO – DSB – TOPAZE 75049 PARIS CEDEX 01
Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) :		BDFEFRPPCCT	IBAN : FR213000100879I3890000000038	
Titulaire du compte : TRESORERIE HOSPITALIERE NORD ISERE 22 PLACE CHARLIE CHAPLIN 38317 BOURGOIN-JALLIEU				